

#### Barème d'honoraires de Transaction au 11/09/2017

#### Transactions sur biens immobiliers à usage d'habitation

DRIV DE VENTE	HONORAIRES	HONORAIRES	
PRIX DE VENTE	MANDAT SIMPLE	MANDAT EXCLUSIF SIA	
Jusqu'à 125 000€	6 500€ TTC* (5 416.66€ HT)	6 000€ TTC* (5 000€ HT)	
De 125 001€ à 300 000€	6 % TTC* (5 % HT)	5 % TTC* (4.16 % HT)	
De 300 001€ à 500 000€	6 % TTC* (5 % HT)	4.5 % TTC* (3.75 % HT)	
De 500 001€ et +	6 % TTC* (6 % HT)	4 % TTC* (3.33 % HT)	

#### Transactions VIAGER sur biens immobiliers à usage d'habitation

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
PRIX DE VENTE	MANDAT EXCLUSIF
Jusqu'à 120 000€***	8 000€ TTC forfaitaires minimums (6 666.67 € HT)
De 120 001€ à 300 000€***	8 % TTC de la valeur vénale (6.67 % HT)
Au-delà de 300 001€***	7 % TTC de la valeur vénale (5.83 % HT)

#### **Vente de Murs Commerciaux**

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
PRIX DE VENTE	MANDAT EXCLUSIF
Jusqu'à 120 000€	8 000€ TTC forfaitaires minimums (6 666.67 € HT)
De 120 001€ à 300 000€	8% TTC du prix de vente* (6.67 % HT)
Au-delà de 300 001€	7% TTC du prix de vente* (5.83 % HT)

#### **Garages**

MANDAT EXCLUSIF	
Jusqu'à 30 000€	1 500€ TTC forfaitaires minimums (1250 € HT)
De 30 001€ à +	6 % TTC du prix de vente* (5 % HT)

#### Avis de valeur

Avis de valeur hors commercialisation	150€ TTC (125€ HT)
	En cas de vente par nos soins le montant de l'avis de valeur sera
	déduit du montant des honoraires d'agence encaissés au
	moment de la vente

<sup>\*</sup> Honoraires calculés sur la valeur marchande du bien

<sup>\*\*</sup> au taux actuel de TVA de 20%

<sup>\*\*\*</sup> valeur vénale



#### Barème d'honoraires de Gestion & Location au 01/01/2017

### HONORAIRES DE LOCATION IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION

PRESTATION / SERVICE	HONORAIRES DE LOCATION A LA CHARGE DU BAILLEUR	
Visite, constitution de dossier, rédaction du bail, Etat des lieux	1 MOIS DE LOYER HORS CHARGES (TTC**) Honoraires plafonnés selon les zones définies par arrêté	
Entremise Négociation	45€ TTC** (37.5 € HT**)	
PRESTATION / SERVICE / ZONE	HONORAIRES DE LOCATION A LA CHARGE DU LOCATAIRE	
Visite, constitution de dossier, rédaction du bail, Etat des lieux	1 MOIS DE LOYER HORS CHARGES (TTC**) Honoraires plafonnés selon les zones définies par arrêté	
ZONE	PLAFOND D'HONORAIRES ZONE NON TENDUE PLAFOND D'HONORAIRES ZONE TENDUE	
Visite, constitution de dossier, rédaction et signature du bail	8 € TTC**/m² de surface habitable (6.66 € HT**)	10 € TTC**/m² de surface habitable (8.33 € HT**)
Etat des lieux	3 € TTC**/m² de surface habitable (2.5 € HT**)	3 € TTC** / m² de surface habitable (2.5 € HT**)
TOTAL	11€ TTC / m² de surface habitable (9.16 € HT**)	13€ TTC / m² de surface habitable (10.83 € HT**)

#### & AUTRE

Garage / Parking	24 % TTC** du loyer annuel (20 % HT**) à répartir entre les parties 50% à Charge du LOCATAIRE 50 % à Charge du BAILLEUR Visite, constitution de dossier, rédaction du bail, Etat des lieux
Avenant	5% HT du loyer annuel hors charges (6 % TTC**)

# HONORAIRES DE GERANCE IMMEUBLES D'HABITATION & AUTRES (A CHARGE DU PROPRIETAIRE BAILLEUR)

	GESTION LOCATIVE hors garantie des loyers impayés
HONORAIRES DE GERANCE	7 % HT ** des sommes encaissées (8.4 % TTC)
Garantie des Loyers Impayés	NON INCLUS en option +2.90% des sommes encaissées
Frais de vacation	60€ TTC / heure déplacement inclus ** (50€ HT)
Frais d'impayé (rejet chèque, prélèvement)	30€ TTC** (25€ HT)

Représentation Assemblée Générale de copropriété	100€ TTC (83.33€ HT)
Déclaration des revenus fonciers	30€ TTC (25€ HT)

<sup>\*</sup> Honoraires calculés sur la valeur marchande du bien

## Barème d'honoraires de Gestion & Location au 01/01/2017 IMMEUBLE A USAGE PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL

HONORAIRES DE LOCATION A LA CHARGE DU BAILLEUR	18% TTC du loyer annuel
HONORAIRES DE LOCATION A LA CHARGE DU LOCATAIRE	18 % TTC du loyer annuel
Acte de renouvellement / Avenant Simple	900 € TTC** (750 € HT**) à la charge de chaque partie
Acte de renouvellement Avenant Particulier	FORFAIT à établir avec les parties selon le champ de la mission

#### Immeuble de type garage, parking

PRESTATION / SERVICE	HONORAIRES DE LOCATION A CHARGE DU BAILLEUR ET DU LOCATAIRE
Visite, constitution de dossier, rédaction et signature du bail	24 % TTC** du loyer annuel (20 % HT**) à répartir entre les parties
Etat des lieux	50% à Charge du LOCATAIRE 50 % à Charge du BAILLEUR



<sup>\*\*</sup> au taux actuel de TVA de 20%